Déclaration liminaire du SNALC

CSA SD ajustements de rentrée

31 août 2026

Le système scolaire français s'effrite chaque jour un peu plus, et le salaire, le moral et le bien-être de ses personnels avec lui.

Dans le même temps, on a trouvé 4 millions d'euros pour une convention citoyenne sur les rythmes de l'enfant. On a financé des uniformes dans le cadre d'une expérimentation déjà abandonnée presque partout où elle avait été mise en place. On dégage 20 millions pour un appel d'offres sur la création d'une IA « Éducation nationale ». Ces sujets ne sont pas inintéressants en soi, mais quand la maison s'effondre, est-ce vraiment le moment de redécorer le hall d'entrée ?

Cette incapacité à agir avec raison porte un nom : l'apparence. Peu importe que l'Éducation nationale n'ait pas les moyens de ses ambitions tant que la vitrine fait illusion. Mais défense d'aller voir dans l'arrière-boutique : on constaterait que tout ou presque est en rupture de stock, et que le magasin aurait fermé depuis longtemps sans l'investissement hors norme des gens qui y travaillent.

Cependant, les gens qui y travaillent ne peuvent pas tout. Et ils continuent d'être les victimes d'un manque d'investissements.

Les vagues de chaleur successives, la canicule, que nous avons tous subies cet été, en sont un exemple flagrant. Dans notre département, ce risque thermique est identifié depuis longtemps, mais notre institution, comme les collectivités territoriales, n'ont, semble-t-il, pris la mesure du problème qu'il y a peu. Ce qui donne l'impression qu'elles ne font que réagir face à l'urgence et renforce le sentiment des usagers de l'école - personnels, élèves et parents d'élèves – d'être bien peu considérés. Le fait que ce soit EDF qui mobilise 80 millions d'euros pour contribuer à équiper les établissements scolaires en systèmes de rafraîchissement, ne redore pas le blason de l'Éducation nationale.

La pause estivale aura été riche en mauvaises nouvelles pour les professeurs.

Tout d'abord, notre ministère - mais pas que le nôtre - a fait la une des médias pour deux attaques successives de hackers avec fuites de données des personnels et des élèves. Manque d'investissement à n'en pas douter. La cybersécurité à l'Éducation nationale reste une préoccupation majeure après ces attaques récentes. Si la situation est revenue à la normale dans la plupart des académies, Nantes et Toulouse restent fortement perturbées après la cyberattaque de juillet. Faute d'outils de gestion opérationnels, la présence de certains enseignants devant les élèves est compromise et le versement des salaires en septembre pourrait lui aussi être affecté. Le SNALC rappelle que les conditions de préparation de la rentrée sont déjà difficiles et qu'il est impératif de garantir le paiement de tous les personnels, notamment des contractuels et des AED. Au-delà de l'urgence, l'administration doit enfin savoir précisément quelles données personnelles elle détient, où elles se trouvent et qui peut y accéder. La présence de données remontant à 2001 montre

l'ampleur du problème. Pour le SNALC, l'information des personnels doit être une priorité absolue : chacun doit pouvoir savoir quelles données personnelles le concernant sont détenues par son employeur.

Désormais, une demande de temps partiel thérapeutique pourra être refusée pour des nécessités liées au fonctionnement du service. On présage déjà des refus pour des collègues contraints pour des raisons de santé de n'exercer que les matinées par exemple. Manque d'investissement là aussi, dans des postes de remplaçant à hauteur des besoins réels.

En ce qui concerne les arrêts maladie, « le maintien de la rémunération pendant l'arrêt sera poursuivi uniquement lorsque l'arrêt aura été prolongé par le prescripteur initial (sauf indisponibilité de ce prescripteur ou impossibilité d'y recourir) ». Va-t-on devoir prouver que notre médecin ne pouvait pas nous recevoir ? Faudra-t-il fournir une copie d'écran du planning plein de notre docteur sur Doctolib ?

Et puis, à quelques jours de la rentrée, quel affront nous subissons de la DEPP elle-même : les salaires des profs ont augmenté de 2023 à 2024 ! On se demanderait presque pourquoi les professeurs se plaignent !
Le SNALC respecte généralement les publications de la DEPP, qui décrivent assez bien l'état de notre système éducatif. Mais mettre en avant la rémunération moyenne des enseignants est particulièrement trompeur, alors même que les propres enquêtes de la DEPP montrent leur insatisfaction quant à leur salaire, leurs perspectives de carrière et la reconnaissance de leur métier. Cette augmentation moyenne ne tient compte ni de l'ancienneté, ni du statut, ni des niveaux d'enseignement. Elle exclut notamment les 8 % d'enseignants contractuels, parmi les moins bien rémunérés. Elle est aussi fortement influencée par une pyramide des âges vieillissante : les enseignants en deuxième partie de carrière, plus nombreux, pèsent davantage dans le calcul. Et surtout, elle additionne toutes les formes de rémunération : heures supplémentaires, missions complémentaires, direction d'école, « pactes » … Une part importante correspond donc à du « travailler + pour gagner + », auquel tous n'ont pas accès et que le Ministère lui-même ne considère pas comme une revalorisation.
Enfin, cette augmentation de salaire concerne une année très particulière, à savoir la seule où une hausse des primes fixes a concerné tout le monde. Elle a été suivie de deux années blanches, dans un contexte d'inflation, de gel du point d'indice et de stagnation des rémunérations.

Pour le SNALC, la réalité n'est donc pas une moyenne arithmétique, mais le pouvoir d'achat individuel, qui diminue structurellement. Nos salaires sont progressivement rattrapés par le SMIC. Surtout, les enseignants gagnent **900 € de moins par mois que les autres fonctionnaires de catégorie A de l'État**.
Le SNALC maintient donc plus que jamais sa revendication première, fondée sur le réel : le rattrapage salarial qui nous est dû.

Le SNALC sait que les priorités aujourd'hui sont les salaires, les conditions de travail et la gestion de l'école inclusive.

Obtenir un budget permettant à notre institution de sortir de l'ornière s'avère également être une priorité, mais il s'agirait de faire des choix à l'intérieur de ce budget. Puisque notre ministre affirme que son objectif est davantage technique que politique, avec un CDD se terminant fin du 1er trimestre 2027, ne devrait-il pas en profiter pour faire un travail de fond sur l'utilisation de l'argent dans notre technostructure ? Visiblement, il y a des marges de progrès possibles. Et elles sont certainement ailleurs que dans des suppressions de postes.

Les professeurs sont au cœur du système éducatif et jouent un rôle plus que déterminant dans la formation des générations futures. C'est pourquoi il faut tirer profit de la baisse démographique pour enfin répondre aux besoins criants de l'École.

Pour le SNALC, ajouter des questions sur les violences sexistes et sexuelles au questionnaire sur le harcèlement est une bonne chose. Reste à savoir ce que l'École fera des réponses, avec quels moyens

humains elle proposera des aides, des solutions. Le SNALC rappelle que les classes surchargées, le manque de PSY-EN, de médecins scolaires, d'infirmiers, d'AED, d'AESH, ne contribue pas à ce que chaque élève soit bien pris en charge et suive une scolarité sereine. Bien au contraire !

Dans le premier degré, dans notre département, le manque de remplaçants et de RASED perdure et notre moyenne d'élèves par classe reste bien au-dessus de la moyenne nationale. Cela fait des années que cela dure. La petite quantité d'ETP gardée sous le coude pour cette rentrée répondra à des situations d'urgence mais elle en laissera beaucoup d'autres sans réponse…

Le SNALC porte des revendications fortes avec le souci constant de défendre une école de qualité, exigeante, et équitable, au service de tous.